
**Nombre de membres
en exercice:** 11**Séance du 11 septembre 2018****Présents :** 8

L'an deux mille dix-huit et le onze septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 11 septembre 2018, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT, Huguette MONESTIER, Robert ESCAPOULADE, Yoann BERGOUNIOUX, Angelique LAFON, Pascal RICHARD

Votants: 9

Représentés: Christine BOY par Michel THEBAUD

Excuses:

Absents: Magali CLAMAGIRAND, Yvelise PAGANEL

Secrétaire de séance: Angelique LAFON

I) Chemin communal Mazéou

Accord à l'unanimité pour prolonger de 40m la remise en état du chemin communal.

II) Échange entre la commune et Mr Bouzou lieu dit Gali

Monsieur le Maire expose une difficulté d'un nouveau propriétaire installé sur la commune au lieu dit les Vignals. Le chemin goudronné pour accéder à son habitation est situé sur un terrain privé avec un droit de passage. Le chemin rural d'origine n'est pas praticable avec un véhicule léger. Monsieur le Maire propose de faire un échange entre ces 2 chemins avec le propriétaire, et de classer la voie goudronnée en voie communale afin de régulariser cette situation. Monsieur le Maire et Mr Escapoulade proposeront cette solution à l'amiable à Mr Bouzou.

III) Bilan D.E.T.R.

Monsieur le Maire fait le bilan financier des subventions DETR. Pour un coût total des travaux RD 10 et place de l'église d'un montant de 43 736.15 €, il reste à notre charge un montant de 11 365.09 € après versement des subventions.

IV) Nettoyage du Lac des Places

Monsieur le Maire rappelle que le lac au lieu-dit les places du lac sera nettoyé par le parc régional du Quercy le 18 octobre 2018, et la communication sera faite par le parc régional.

V) Accompagnateur des bus scolaires

La question de l'accompagnatrice sur la ligne Ginouillac, Séniergues, Montfaucon, Labastide Murat reste toujours en suspens. Le sujet était à l'ordre du jour du conseil municipal de Montfaucon, étant donné que l'accompagnatrice est employée communale de Montfaucon. La situation devra être éclaircie, après informations données par la mairie de Montfaucon.

VI) Arrêt au pied de Fourche

L'arrêt de bus au pied de Fourche sur la ligne Gourdon – Labastide Murat avait été supprimé faute d'enfant. Suite à la demande de parents, et quelques démarches supplémentaires, cet arrêt a été remis en service.

VII) Composteur collectif

Un composteur collectif a été mis en place en juillet 2018 sur la commune dans le centre bourg par le SYDED. Il est donc opérationnel. Un article dans la Dépêche sera publié.

VIII) SYMICTOM

Monsieur le Maire présente un rapport d'activité 2017 du SYMICTOM, avec les compétences du SPANC qui ont été transférées.

IX) Questions diverses

Monsieur le Maire précise que les nouveaux locataires de la maison chabourry ont leur enfant scolarisé à l'école du Vigan, sa maman travaillant à Gourdon.

Monsieur le Maire informe que des travaux d'enfouissement de ligne EDF à fils nus seront effectués place du Lac, devant chez Mr Bouyssou, avec un emplacement prévu pour mettre un lampadaire.

Monsieur le Maire rappelle que les cendres de Mr Auvray ont été transférées au cimetière de Souillac le 17 août 2018.

Monsieur le Maire fait part des travaux de raccordement à l'électricité de la grangette à l'angle du chemin de Line. La rue sera barrée le temps des travaux. Un arrêté sera à prendre.

Monsieur le Maire rappelle qu'il faut faire des cases pour les divers déchets du cimetière et des tombes. Pascal Richard s'en occupera avant la Toussaint.

Monsieur le Maire informe que les radars pédagogiques ont été reçus et qu'ils vont être installés aux endroits choisis par le conseil municipal.

Monsieur le Maire fait part du mauvais état du chemin de Mazéou Bas. Il faut demander un devis à Gilbert Candailé pour le remettre en état. Michel Mespoulet et Yoann Bergounioux vont s'occuper de contacter Mr Candailé .

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu des propositions du département pour l'aménagement des routes, à savoir :

- Sens interdit voie communale derrière la mairie en montant. Un arrêté de circulation sera à prendre.
- Un comptage est en attente au croisement du cimetière pour installer un stop.
- Un évoflash va être installé en bas de l'église. La zone 30 n'est pas retenue pour le moment.

- Les radars pédagogiques seront posés avant la maison de M. Soudan, sur la D801 en venant de Gourdon, et sur le mat de la zone 30 devant chez M. Barrès, en venant du rond point de l'autoroute. Ces lieux de placement sont à confirmer sur place.

Monsieur le Maire fait part d'un devis à venir de la SAUR pour mettre un point d'eau sur le GR 46 au lieu-dit Rassiols. Ce devis sera transmis à la Communauté de communes et au parc régional pour financement.

Monsieur le Maire expose les différents permis déposés :

- PC de M. Doumerc à Genevrière, il a été accordé pour construire un garage contre la maison.
- PC de M Yoann Marcouly, il a été refusé un garage en bois car il n'est pas dans la partie du terrain constructible.
- PC de M. Landrau, il a été refusé un garage car il n'est pas dans la partie du terrain constructible.

Monsieur le Maire précise que les 130 hectares à Terre de Prat ont été achetés, avec projet de transformer la grange en habitation.

Monsieur le Maire souhaiterait que le plancher dans le local à côté de la mairie soit fini afin d'entreposer du matériel.

Monsieur le Maire informe qu'une personne cherche 3 hectares pour un projet de maraîchage avec un point d'eau potable.

Michel Mespoulet rappelle que la croix au cimetière soit repeinte et les pierres rejointées. Il faut demander un devis. Il souhaite également que la commission cimetière soit réunie pour faire un point.

X) Tour de table

Robert Escapoulade informe que des marcheurs se sont perdus sur un chemin de randonnée. Il faut donc refaire le balisage, notamment à la Coulière et à la fontaine de Crose.

Yohann Bergounioux précise qu'un débroussaillage serait à faire après Mazéou bas.

Pascal Richard confirme que le plancher du local à côté de la mairie est à finir. Il informe qu'il a débouché les évacuations des eaux pluviales à la maison communale du bourg, et qu'un poêle à granulés va être installé le 17 septembre. Il précise qu'une clôture sur le mur devra être installée.

Michel Mespoulet précise qu'un arbre est tombé à la fontaine de Crose et qu'il faudrait le nettoyer.

Angelique Lafon demande à ce qu'un panneau 'Place du Lac' soit installé à l'angle de la D801 et la route de La Combe.

Jean Jacques Delbert informe que le mur le long de la D801, près du foyer rural, a été fini. Il rappelle que les murs ont été malmenés pendant la fête du village, notamment au terrain de pétanque.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 0h10.